



Arnaque sur le site de la française des jeux

Par **kurlis**, le **17/05/2013 à 18:55**

Bonjour, je viens de jouer en ligne sur le site de la Française des jeux et ma mise était de 0,50 cents pour le jeu de hasard "eldorado" j'ai eu les cinq pyramides alignées, donc j'aurais normalement du avoir un gain de 5000 euros, et au lieu de cette somme, j'ai eu 7,50 euros, après avoir téléphoné la à française des jeux, ils m'ont répondu qu'il y avait pas d'erreur possible et qu'il fallait prendre une photo, la somme de 7,50 ne correspond à rien.

Je souhaiterai savoir vers qui retourner et quelles sont les démarches à suivre ?

[fluo]/[fluo]

Par **youris**, le **17/05/2013 à 20:04**

bjr,

vos recours juridiques sont très limités, la loi française ne protègent guère les joueurs car notre société considère le jeu comme un vice.

en tout état de cause, les jeux auxquels vous participez, comportent un aléa que vous avez accepté en jouant.

si vous voulez exercer une action en justice, il vous faudra des preuves de ce que vous avancez, les avez-vous ?

cdt